



CONSEIL DE LA VALLEE
CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

22^{ème} SESSION DU PARLEMENT JEUNESSE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Avis de concours

Le Conseil de la Vallée, faisant suite aux propositions du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui souhaite la participation d'un(e) jeune valdôtain(e) à la 22^{ème} session du Parlement jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, invite **les étudiants universitaires** à :

OBJECTIF : prendre part à la sélection pour la participation aux travaux de la 22^{ème} session du Parlement Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

⇒ Le Parlement Jeunesse réunit, chaque année pendant la semaine du congé du Carnaval, près d'une centaine de jeunes qui, dans le cadre d'une simulation parlementaire, tiennent le rôle de députés, de ministres ou de journalistes. Les jeunes parlementaires analysent quatre projets de loi portant sur des problématiques particulièrement brûlantes et actuelles. Les valdôtains peuvent y participer grâce à l'Entente liant le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Parlement de la République et Canton du Jura.

LIEU ET DATES DES TRAVAUX:

- **Bruxelles du lundi 12 au vendredi 16 février 2018**

CONDITIONS D'ADMISSION:

- être résidant en Vallée d'Aoste;
- au 12 février 2018 être âgé de 18 au moins et de 26 ans au plus;
- être inscrit à l'Université.

RÉDACTION D'UN TEXTE: les candidats doivent présenter une rédaction en français de quatre pages portant sur un des thèmes suivants:

- la nationalisation de la presse;
- la transition vers une mobilité verte;
- l'instauration d'un système alimentaire soutenable et responsable;
- l'amélioration des embryons humains.

Vous trouverez plus d'informations sur les thèmes à l'adresse suivante: www.parlementjeunesse.be

SÉLECTION: la sélection aura lieu au siège du Conseil de la Vallée le jour :

VENDREDI 19 JANVIER 2018 à 15h00.

Un jury examinera les candidats au biais d'un entretien permettant d'évaluer le texte rédigé et juger leur compétence dans l'expression orale ainsi que leur expérience dans divers domaines.

Pour les candidats qui, pour des raisons d'études dûment certifiées au moment du dépôt des dossiers de candidature, ne peuvent pas être présents à Aoste le vendredi 19 janvier, l'entretien pourra être soutenu par le logiciel "skype" le jour même.

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES: le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidatures, sous peine d'exclusion, a été fixé pour:

VENDREDI 12 JANVIER 2018 à 17h00.

Les dossiers devront être déposés à **l'Archive du Conseil de la Vallée – 1, Place Deffeyes – Aoste** ou envoyés par courriel à l'adresse: archivio@consiglio.vda.it ou à l'adresse de PEC du Conseil régional: consiglio.regione.vda@cert.legalmail.it

Le dossier doit comprendre:

- la demande d'adhésion, disponible à l'adresse www.consiglio.vda.it;
- le texte sur un des thèmes indiqués ci-dessus;
- une copie d'un document d'identité (Passeport, Carte d'identité)

Pour tout renseignement ultérieur, s'adresser à :

Mme PERRIN Christine
Secrétaire Général
1, Place Deffeyes
11100 Aoste
Téléphone: n° 0165 526105
Courriel: archivio@consiglio.vda.it

LE PRÉSIDENT
Andrea Rosset